



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Modification du règlement communal sur la circulation:

Limitation de la vitesse maximale autorisée à 30 km/h dans diverses rues de la localité de Greisch

Lors de sa séance du 8 juin 2022, le Conseil Communal a, à l'unanimité des voix, voté une modification du règlement communal sur la circulation de l'ancienne commune de Septfontaines du 30 avril 1987, tel qu'il a été modifié et complété par la suite.

La décision communale en question a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 10 mai 2023 et par la Ministre de l'Intérieur le 17 mai 2023.

La modification en question a la teneur suivante :

Ajout à l'article 8quater – Geschwindigkeitsbegrenzung, alinéa B), les points suivants:

Ortschaft GREISCH

An der aler Kéier	Auf der ganzen Länge
Kierchepad	Auf der ganzen Länge
Um Séintchen	Auf der ganzen Länge

Eischen, le 23 MAI 2023
Pour le Conseil Communal,

Le Secrétaire f.f.

Daniel Jost

Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu